



Séance du conseil municipal du lundi 4 mars 2019 à 19h30

N°52 du mandat/N02-2019

Nombre de membres au conseil municipal : 15

Membres présents : 13

Membres ayant donné procuration : 2

→ Audrey Burger à Gaston Burger

→ Gisèle Berbach à Joseph Arenas

Membres excusés : ./.

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 4 février 2019
 2. Classement des voies sonores – modification de l'arrêté préfectoral
 3. Présentation synthétique des éléments clés des orientations budgétaires retenues par :
 - ↳ la communauté de communes du Kochersberg
 - ↳ le Sivom « La Souffel »
 4. Compte administratif 2018
 5. Affectation des résultats 2018
 6. Compte de gestion 2018
 7. Débat d'orientation sur le budget 2019
 - ↳ Subvention 2019
 - ↳ Endettement
 - ↳ Evolution des taux d'imposition
 8. Divers
 - ↳ Agenda
-

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 4 février 2019

Pas de remarques particulières. Adoption à l'unanimité du compte-rendu.

2 – Classement des voies sonores – modification de l'arrêté préfectoral

Délibération N° 12/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Les articles R571-32 et suivants du code de l'environnement prévoient un classement sonore des voies de transports terrestres régulièrement révisable, et ce quel que soit leur statut : autoroutes, routes nationales, départementales et communales, voies ferrées et tramways. Le classement sonore consiste à définir pour chacune des voies concernées, un secteur affecté par le bruit. Ces secteurs, positionnés de part et d'autre des voies mesurées à partir des extrémités extérieures, ont une largeur variable en fonction de la catégorie de la voie (entre 10 et 300 mètres). Ce classement qui est opposable, a pour conséquence une obligation de renforcement de l'isolation acoustique des constructions neuves tels que les bâtiments d'habitation et les établissements d'enseignement et de santé, qui viendraient à s'édifier dans ces secteurs.

Dans ce cadre, la préfecture du Bas-Rhin sollicite la commune pour réviser le classement sonore publié par arrêté préfectoral du 19 août 2013, modifié par les arrêtés préfectoraux du 29 juin 2015 et 10 novembre 2016. La commune de DINGSHEIM est concernée par l'annexe 1 (infrastructure routière du réseau national – création ACOS - GCO)

Ayant pris connaissance du nouveau document élaboré par les services préfectoraux et après avoir entendu les explications du maire,

- considérant qu'à la fois les services de l'Etat et de VINCI (concessionnaire retenu pour la construction de l'autoroute) ont indiqué dans leurs différents documents (enquêtes publiques ...), et lors des différentes réunions aux élus et au grand public, que la construction du GCO n'apportera pas de contrainte supplémentaire en matière de nuisance sonore pour les habitants de Dingsheim.
- considérant que les services de l'Etat ont assuré qu'il n'y aura pas de trafic supplémentaire induit sur les RD traversant la commune lors de la mise en service du GCO

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et longuement débattu décide à POUR : 15 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

- ↳ de formuler **un avis défavorable sur le projet d'arrêté préfectoral** portant sur la modification du classement sonore des infrastructures de transports terrestres et concernant la commune de Dingsheim
- ↳ de porter à la connaissance du préfet la décision du conseil municipal

3 – Présentation synthétique des éléments clés des orientations budgétaires retenues par : - la communauté de communes du Kochersberg - le Sivom « La Souffel »

↳ **La communauté de communes du Kochersberg**

Le maire fait un bilan rapide des éléments budgétaires qui ont été transmis par la cocoko. La situation actuelle est saine et équilibrée avec peu d'endettement. Cependant le recours à l'emprunt dans les prochaines années est indispensable afin de financer de gros investissements, comme l'agrandissement du Trèfle, la création de plusieurs périscolaires, dont deux sont déjà biens engagés.

↳ **Le Sivom « La Souffel »**

Joseph Arenas, président du Sivom explique les orientations budgétaires prévues pour 2019. Le principe est de demander aux communes une participation proche de celle de l'année 2017. Pour Dingsheim, il s'agit d'environ 400.000 euros. Les investissements prévus en 2019 concernent principalement l'agrandissement du DOJO. Le soutien au tissu associatif sera poursuivi.

4 – Compte administratif 2018

Délibération N°08/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après que le maire ait passé la présidence de séance à Joseph Arenas, 1^{er} adjoint au maire, approuve

- ↳ le compte administratif de l'exercice 2018 arrêté aux montants suivants :

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses :	636 925,60 €	
Recettes :	916 123,96 €	
Résultat net de l'exercice : excédent	+ 279 198,36 €	
INVESTISSEMENT :		
Dépenses :		78 836,10 €
Recettes :		68 096,78 €
Résultat net de l'exercice : déficit		-10 739,32 €
Résultat exercice 2018		+ 268 459,04 €

5 – Affectation du résultat 2018

Délibération N°09/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 et statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2018, décide d'affecter les résultats comme suit :

Résultat de fonctionnement 2018

Résultat de l'exercice :	+ 279 198,36 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 358 000,61 €
Résultat à affecter :	+ 637 198,97 €

Résultat d'investissement 2018 :

Résultat de l'exercice :	- 10 739,32 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 78 956,04 €
Résultat à affecter :	+ 68 216,72 €

Résultats cumulés (fonctionnement + investissement) à affecter au 31/12/2018 : 705 415,69 €

Affectation au BP 2019 :

Solde d'exécution cumulé d'investissement (R001) :	+ 68 216,72 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	0 €
Affectation en réserve en investissement (R1068) :	0 €
Report en fonctionnement (R002) :	+ 637 198,97 €

6 – Compte de gestion 2018

Délibération N°10/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

7 – Débat d'orientation sur le budget 2019**Subvention 2019****Endettement****Evolution des taux d'imposition**↳ **Subventions 2019 :**

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées en mairie, accompagnées de la liste des membres, et de leurs budgets. La chorale Sainte-Cécile de Dingsheim sollicite le renouvellement de sa subvention, de même que l'association des amis du Kochersberg, de la Prévention Routière ainsi que le conseil de fabrique (correspondant aux charges réelles de chauffage 2018). L'amicale des sapeurs-pompiers ayant décidé de se mettre en retrait en 2019, ne sollicite pas de subvention cette année. Le maire rappelle qu'il conviendra également d'inscrire au BP 2019 la subvention d'un montant de 158€ correspondant à l'accord donné lors du dernier conseil au comité d'organisation « Une Rose Un Espoir » pays de la Zorn. Un état récapitulatif sera fourni au moment du vote du BP.

↳ **Endettement**

Un seul emprunt reste à courir à la commune (travaux presbytère) jusqu'en 2020. Le reste de l'endettement de la commune est au Sivom, concernant les travaux de voirie et les travaux dans les bâtiments syndicaux.

S'agissant du financement des travaux de voirie prévus en 2019, le maire propose de ne pas recourir à l'emprunt ou uniquement en cas de nécessité pour préfinancer le montant de la TVA (récupérable sous 2 ans) et les subventions. La capacité d'autofinancement, conjuguée aux économies réalisées durant le mandat, permet de financer l'ensemble des investissements prévus en 2019.

Le conseil donne son accord à cette proposition.

↳ **Fixation des taux des trois taxes communales 2018**

Délibération N°11/2019 - 15 voix pour (unanimité)

Au vu des éléments communiqués, après un long débat nourri et constructif entre les conseillers, le maire propose aux conseillers de **ne pas augmenter** les taux d'imposition en 2019.

Votants : 15 - POUR : 15 voix - CONTRE : 0 voix - ABSTENTION : 0 voix

Le prochain budget primitif 2019 sera donc présenté en tenant compte du maintien des taux actuels qui se décomposent comme suit :

Taxes	Taux de 2018	Coefficient de variation proportionnelle	Taux votés pour 2019
Taxe d'habitation	15,51 %	1,000000	15,51 %
Taxe foncière (bâti)	16,98 %	1,000000	16,98 %
Taxe foncière (non-bâti)	51,74 %	1,000000	51,74 %

8– Divers

↳ **Commerces :** Le bureau de tabac situé dans la partie commerciale rue du Modulor est actuellement fermé à la suite de problèmes de santé du gérant. Le maire propose de créer une commission de réflexion sur l'aide à l'installation des commerces, qui se réunira d'ici quelques semaines. Ont choisi de participer à cette commission, Gaston Burger, Véronique Forget, Christian Biller, Dominique Fritsch, Philippe Kretz et Véronique Schaller.

📌 **Agenda :**

- ⇒ Les prochains conseils municipaux auront lieu les : 01/04/2019 à 18h30, 06/05/2019 à 19h30 et le 01/07/2019 à 19h30.
- ⇒ Les prochains comités directeurs du Sivom « La Souffel » auront lieu les : 25/03/2019 à Pfulgiesheim et le 20/05/2019 à Dingsheim
- ⇒ 10/03/2019 : tartes flambées de la chorale au centre culturel
- ⇒ 11/03/2019 : Scoters à 18h30
- ⇒ 18/03/2019 : conseil d'école de la maternelle
- ⇒ 19/03/2019 : conseil d'école de l'élémentaire
- ⇒ 20/03/2019 : réunion d'information avec les riverains de la rue de la Chaîne
- ⇒ 06/04/2019 : nettoyage de printemps – l'ensemble du conseil municipal est invité à participer à cette manifestation citoyenne
- ⇒ 21/04/2019 : chasse aux œufs à l'école
- ⇒ 27/04/2019 : Une Rose Un Espoir
- ⇒ 26/05/2019 : élections européennes – les conseillers exceptionnellement empêchés devront se trouver un remplaçant inscrit sur les listes de Dingsheim et donner ses coordonnées en mairie au plus tard le 17 mai.

Séance close à 21h50

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH <i>Procuration à Joseph Arenas</i>	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU	Audrey BURGER <i>Procuration à Gaston Burger</i>	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER